

I.A.D.E. 3^{ème} Entrevue Ministère et Organisations Syndicales Vendredi 25 Juin 2010

Cette réunion était animée par la Directrice de la DGOS, nous avons noté avec surprise l'absence de représentant du Cabinet de la Ministre de la Santé.

1 – Concernant la réingénierie de Formation IADE au grade de MASTER

Confirmation de l'engagement des deux ministres :

Madame Roselyne BACHELOT NARQUIN, Ministre de la Santé et Madame Valérie PÉCRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour l'ouverture de travaux conduisant à l'objectif d'atteindre le grade de MASTER.

Les conditions précises liées à la reconnaissance de ce niveau universitaire seront travaillées au cours du second semestre de l'année 2010.

La première réunion est prévue le 5 juillet 2010, en présence des deux Ministères.

2 – Concernant l'amélioration de la rémunération des IADE

A chaque réunion on recule !!

Le Ministère nous propose une indemnité de 38 points d'indice majoré pour les 4 derniers échelons du 4^{ème} grade (nouvelle classe supérieure), et ceci, à compter du 1^{er} juillet 2012 pour les IADE s'inscrivant dans le droit d'option concernant les nouvelles grilles de catégorie A issue du protocole du 2 février 2010 (que FO n'a pas signé) dont le choix aura pour conséquence l'abandon de la catégorie Active (droit de pouvoir bénéficier d'un âge de départ en retraite à partir de 55 ans).

Cette proposition est une véritable provocation, le Ministère donne l'impression de vouloir minimiser la colère de ces professionnels, il compte sur la période estivale pour considérer que les mécontentements vont s'effacer à la faveur de cette période.

3 – Propositions FO

- Pour une réingénierie de la formation IADE,
- Nous demandons une négociation spécifique pour la reconnaissance d'une grille indiciaire IADE Catégorie A qui tienne compte du futur niveau MASTER.
- Nous demandons immédiatement une prime spécifique IADE (qui serait versée à compter du 1^{er} juillet 2010) et qui réponde à la particularité de l'exercice professionnel. Celle-ci serait appliquée le temps nécessaire à la négociation sur la reconstruction d'une grille Catégorie A IADE.

Le 5 juillet 2010, nous conditionnerons l'ouverture des travaux sur la réingénierie de formation à des réponses précises sur le niveau statutaire.

Le Secrétariat Fédéral